

Numéro inscription :	17 344 571	Circ. foncière :	Argenteuil
DHM de présentation :	2010-06-30 14:02		

Registre des mentions

17344571

L'AN DEUX MILLE DIX,

Le vingt-neuf juin.

DEVANT M^e DANIEL DÉSILETS, notaire à Saint-Jérôme, Province de Québec.

COMPARAÎT :

CHRYSLER DE LACHUTE INC., société légalement constituée, suivant la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral, par certificat de constitution en date du 21 juillet 1980 sous le nom de "Hotte et Poirier Automobile Inc.", dont le nom a été modifié pour le nom de "Germain Poirier Automobile Inc." par certificat de modification en date du 28 janvier 1983, et modifié à nouveau pour "Chrysler de Lachute Inc." par certificat de modification en date du 3 décembre 1993, ayant son siège social au 292, chemin Béthanie, Lachute, province de Québec, Québec, J8H 2N2, représentée par Michel Côté, secrétaire, dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du 29 juin 2010, dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été signée pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée le « Comparant »

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. C. Q-2 et, le cas échéant, d'une mention des restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier devenues caduques du fait de la décontamination.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **TROIS MILLIONS TRENTE-NEUF MILLE SOIXANTE-QUINZE** (lot no 3 039 075) du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière d'Argenteuil.

Avec toutes les constructions dessus érigées incluant celle portant le numéro 292, rue Béthany, Lachute, Québec, J8H 2N2.

ci-après nommé "l'immeuble" ou le "terrain"

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

Le propriétaire de ce terrain est Chrysler de Lachute Inc. en vertu des actes suivants :

a) acte de vente par Cayer Automobile Incorporé et Jean-Louis Cayer reçu devant Me Yves Sabourin, notaire, le 8 septembre 1980, et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil sous le numéro 189 431;

b) acte de vente par Thomas Dwyer, reçu devant Me Paul Hénault, notaire, le 16 juin 1994, et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil sous le numéro 269 905

L'adresse du propriétaire est : 292, rue Béthanie, Lachute, province de Québec, J8H 2N2.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la ville de Lachute, et les utilisations suivantes sont autorisées sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage (zonage commercial, zone Ca-337) de cette ville: commerce de détail, commerce personnel/ professionnel, commerce communication et bureaux, commerce artériel léger, commerce pétrolier, commerce récréation intérieure (excluant la catégorie amusement et les discothèques), commerce de restauration, centre commercial (uniquement le centre commercial de type local) et projet intégré commercial.

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du ministère de l'Environnement le plan de réhabilitation, portant le titre *"Plan de Réhabilitation 292, rue Béthany Lachute, Qc »* (numéro de référence : 7610-15-01-01185-10 / 400613207, daté du 15 juin 2009, ainsi que les documents qui s'y rapportent :

Évaluation environnementale de site - phases I et II dans le cadre de la cessation des activités d'un concessionnaire automobile, daté du 8 septembre 2008 et signé par Frédéric Maltais, Gestenv Inc.

Attestation de l'étude de caractérisation datée du 10 septembre 2008 et signée par Yves Patenaude, Gestnev Inc., accompagnée de la grille d'attestation de l'étude de caractérisation.

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation portant le titre *Résumé de la réhabilitation environnementale des sols - 292, avenue Béthany, Lachute (Québec) référence 20248* en date du 23 juin 2010, attesté par Yves Patenaude, expert agréé, lequel est annexé aux présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par le comparant en présence du notaire, et contient :

5.1 un énoncé de la nature des contaminants enlevés, éliminés ou présents dans le terrain et dont la concentration n'excède pas les valeurs limites réglementaires;

5.2 un résumé des travaux de décontamination qui ont eu lieu sur l'immeuble;

5.3 la superficie du terrain occupée par les sols qui contiennent des contaminants dont la concentration a été ramenée en deçà des valeurs limites réglementaires ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;

5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;

5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

6. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE DÉCONTAMINATION

Le cas échéant, mention est faite que les restrictions suivantes à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier sont devenues caduques du fait de la décontamination :

Avis de contamination publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil sous le numéro 15 979 926.

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

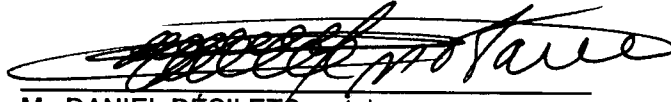
DONT ACTE à Saint-Jérôme, sous le numéro vingt-trois mille trois cent soixante (23 360)-----
----- des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, le comparant signe en présence du notaire.

CHRYSLER DE LACHUTE INC.

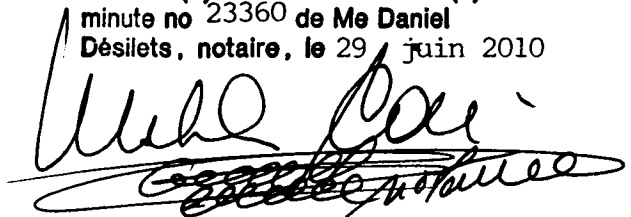
Par :


MICHEL CÔTÉ


Me DANIEL DÉSILETS, notaire

VRAIE COPIE DE LA MINUTE
DEMEURÉE EN MON ÉTUDE



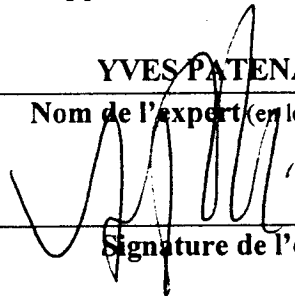


FORMULAIRE D'ATTESTATION

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

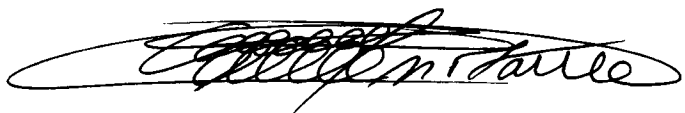
1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 292, AVENUE BÉTHANY, LACHUTE, QC	
N ^{os} de lots : 3 039 075	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45°38'57''N Longitude : 74°19'48''W
Nom du cadastre : Québec	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	
Nom : Gilles Sauriol	
Nom de l'entreprise : Les Immeubles Kyoto inc	
Adresse : 16600, montée Guénette, Mirabel	Code postal : J7J 2E2
N ^o de téléphone : (450) 432-4252	N ^o de télécopieur : (450) 432-6854
3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ	
Titre : RÉSUMÉ DE LA RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS - 292, AVENUE BÉTHANY, LACHUTE (QUÉBEC)	
Firme : Gestenv inc.	
Auteur : Yves Patenaude	Date : 23 juin 2010

Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

YVES PATENAUDE	176
Nom de l'expert (en lettres moulées)	Numéro d'identification de l'expert
	23 juin 2010
Signature de l'expert	Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

VRAIE COPIE





6750 rue de L'Esplanade
Suite 305
Montréal (Québec)
H2V 4M1

Tél: (514) 277-0812
Fax: (514) 277-0453

La présente résume l'étude de réhabilitation réalisée sur la propriété mentionnée. Considérant la nature de l'étude ainsi que les résultats obtenus, en vertu de l'article 31.59 de la Loi 72, un avis de décontamination doit être inscrit au registre foncier. Le présent document doit être annexé à l'avis de décontamination.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Localisation du terrain : 292, avenue Béthany
Lachute (Québec), J8H 2N2
Lot 3 039 075 du cadastre officiel du Québec

Coordonnées : UTM : Fuseau 18 5055297 mN et 552195 mE
NAD 83: 45°38'57" N 74°19'48" W

Site: Superficie: 3 465 m.ca
Zonage: Commercial

Propriétaire: Les Immeubles Kyoto inc.
16600, montée Guénette, Mirabel, Qc, J7J 2E2

Document résumé : *RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS - 292, AVENUE BÉTHANY, LACHUTE (QUÉBEC)*, Gestenv Inc, Nref :20248, 23 juin 2010

Résumé des travaux de décontamination

Les travaux de réhabilitation environnementale ont été exécutés du 10 mai au 8 juin 2010. Au cours des travaux, 31 échantillons de sols ont été prélevés sur les parois, les fonds des excavations et dans trois forages exploratoires. Ces échantillons ont été analysés pour les paramètres des hydrocarbures pétroliers de C₁₀ à C₅₀ (HP), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) et/ou des métaux lourds (ML).

Les travaux ont permis de rendre les sols du terrain conformes à un usage commercial.

Un total de 321,05 tonnes métriques de sols contaminés B-C ont été disposés dans un site d'enfouissement autorisé et 311,32 tonnes métriques de sols contaminés C+ ont été disposés dans un centre de traitement autorisé. Les sols disposés étaient contaminés par des hydrocarbures pétroliers de C₁₀ à C₅₀ (HP) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Contamination résiduelle

Il reste une contamination résiduelle dont les concentrations en hydrocarbures pétroliers de C₁₀ à C₅₀ (HP) et en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les sols sont dans la plage B-C de la *Politique*. Cette contamination est localisée à une profondeur 1,4 à 3,6 mètres sous la surface dans la partie sud de la bâtisse.

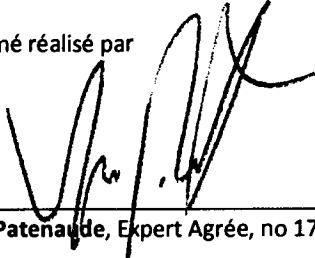
Eaux souterraines

Selon le Système d'Information Hydrogéologique du MDDEP, il y a 4 puits qui se situent à l'intérieur d'un rayon de 1000 m de la propriété sous étude. Selon le registre, certains de ces puits servent pour l'alimentation en eau potable. La profondeur des puits identifiés comme servant pour l'alimentation en eau potable sont de 14,3 mètres à 68,6 mètres.

Le plan d'eau de surface le plus près se trouve à environ 950 mètres au nord-ouest de la propriété (Rivière de l'Ouest) . Selon les données hydrogéologique du terrain montre que 'écoulement locale les eaux souterraines est en direction Nord-Nord-Ouest.

Selon une étude de caractérisation réalisé en 2007, les eaux souterraines ne respectent pas le critère d'usage 'eau de surface et d'égouts' pour le paramètre des hydrocarbures pétroliers C10 à C50 (HP) et le critère d'usage 'eau de consommation' pour le paramètre des chlorobenzènes à l'emplacement de un puits d'observation. Tout les autres puits d'observation investigués respectent le critère d'usage 'eau de consommation' pour les paramètres des hydrocarbures pétroliers C10 à C50 (HP) et des hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM). Lors des travaux de décontamination des sols, il n'y a eu aucune venue d'eau.

Résumé réalisé par

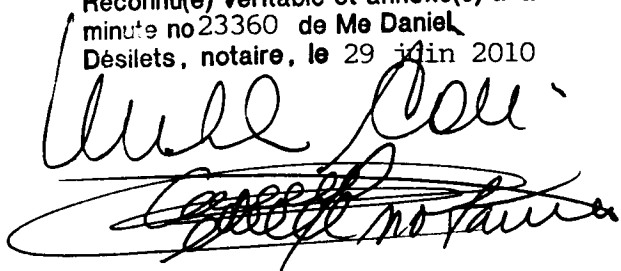


Yves Patenaude, Expert Agrée, no 176

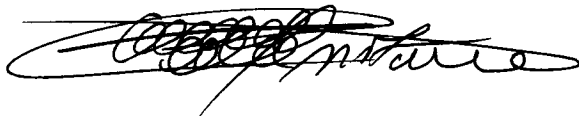
23 juin 2010

Date

Reconnu(e) véritable et annexé(e) à la
minute no 23360 de Me Daniel
Désilets, notaire, le 29 juin 2010



VRAIE COPIE



À UNE ASSEMBLÉE du conseil d'administration de CHRYSLER DE LACHUTE INC., tenue au siège social de la Compagnie, le 29 juin 2010

Suite à l'étude de caractérisation, portant le titre "Résumé de la réhabilitation environnementale des sols - 292, rue Béthany, Lachute, Québec", et le résumé des travaux de réhabilitation dossier 20248, en date du 23 juin 2010, et signée par Yves Patenaude, expert agréé, a conclu à la décontamination de l'immeuble situé au 292, rue Béthany, dans la ville de Lachute, province de Québec, J8H 2N2.

Il a été résolu ce qui suit :

QUE la Compagnie signe et fasse publier un avis de décontamination à l'index de l'immeuble suivant:

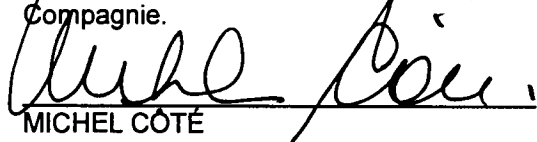
DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **TROIS MILLIONS TRENTE-NEUF MILLE SOIXANTE-QUINZE (3 039 075)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière d' **Argenteuil**.

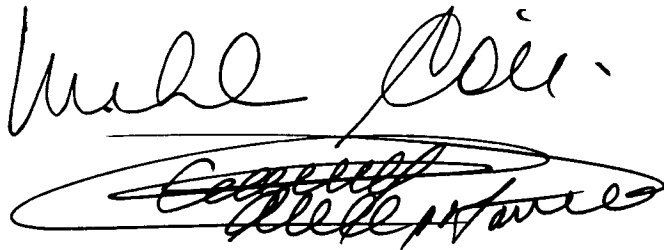
Avec toutes les constructions dessus érigées portant le numéro 292, rue Béthany, dans la ville de Lachute, province de Québec, J8H 2N2.

QUE Michel Côté, secrétaire de la compagnie, soit et est par les présentes autorisé à signer au nom de la Compagnie l'avis de décontamination ainsi que tous autres documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

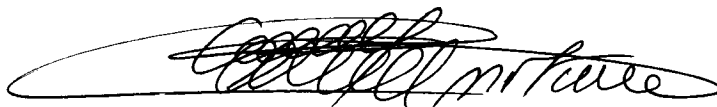
Je soussigné, Michel Côté, secrétaire de la Compagnie, certifie que ce qui précède est un extrait authentique du registre des procès-verbaux de la Compagnie.


MICHEL CÔTÉ

Reconnue véritable et annexée à la minute
numéro 23 360 de Me Daniel Désilets, notaire,
le 29 juin 2010



VRAIE COPIE



Signatures numériques

Reproduction du nom du signataire du document numéro 17 344 571

Nom du signataire du document 17 344 571

Aucune signature

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le 2010-06-30 à 14:02 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Argenteuil sous le numéro 17 344 571.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Notariée en minute
Notaire instrumentant :	Me Daniel DÉSILETS
Numéro de minute :	23 360